



COMMISSION EUROPÉENNE
OFFICE D'AIDE HUMANITAIRE (ECHO)

AIDE HUMANITAIRE
aux populations vulnérables
de la
RÉGION DE LA CÔTE OCCIDENTALE DE
L'AFRIQUE¹

PLAN GLOBAL 2005

Comité d'aide humanitaire 16 décembre 2004

ECHO/-WF/BUD/2005/01000

¹ Cette région englobe le Liberia, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire

	Page
1) Résumé.....	3
2) Contexte et situation.....	4
2.1.) Contexte général.....	4
2.2.) Situation actuelle.....	5
3) Recensement et évaluation des besoins humanitaires.....	6
4) Stratégie proposée par ECHO.....	8
4.1.) Cohérence par rapport aux priorités stratégiques générales d'ECHO....	8
4.2.) Incidence des actions humanitaires antérieures.....	9
4.3.) Coordination avec les activités d'autres donateurs et institutions.....	10
4.4.) Évaluation des risques et hypothèses.....	11
4.5.) Stratégie d'ECHO.....	11
4.6.) Durée.....	13
4.7.) Montant de la décision et matrice de programmation stratégique.....	13
5.) Évaluation.....	15
6.) Incidence budgétaire.....	15
7.) Annexes.....	15
Annexe 1: Statistiques sur la situation humanitaire.....	16
Annexe 2: Carte des pays et localisation des interventions d'ECHO.....	17
Annexe 3: Liste des interventions précédentes d'ECHO.....	18
Annexe 4: Assistance des autres donateurs.....	19
Annexe 5: Liste des abréviations.....	20
<i>DÉCISION DE LA COMMISSION</i>	21
Annexe: ventilation des montants alloués par objectif spécifique.....	24

1. RESUME

La **région de la côte occidentale de l'Afrique** connaît depuis 14 ans des troubles qui engendrent d'immenses souffrances humaines. En 2004, l'amélioration du contexte humanitaire en Sierra Leone a permis à ECHO de procéder au retrait progressif de l'aide d'urgence, mais cette dernière reste nécessaire au Liberia, en Guinée et en Côte d'Ivoire. Ces pays traversent des crises politiques et militaires étroitement imbriquées. De plus, la région dans son ensemble est le théâtre de vastes mouvements de populations, comme le rapatriement des Libériens et des Ivoiriens. Le meilleur moyen de faire face aux besoins humanitaires consiste donc à opter pour un financement régional permettant à ECHO d'adapter sa stratégie d'intervention à l'évolution des besoins.

Le rapatriement et le retour des réfugiés libériens et des populations déplacées à l'intérieur de leur pays sont l'un des principaux défis humanitaires qui devront être relevés dans la région en 2005. Vu l'ampleur du problème, le **Liberia** devrait attirer beaucoup d'attention et de fonds au cours des années à venir. Quelque 340 000 Libériens ayant trouvé refuge essentiellement en Guinée, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Ghana sont sur le chemin du retour et près d'un demi-million de personnes déplacées au Liberia même doivent être réinstallées dans leurs régions d'origine.

En **Guinée**, une aide humanitaire continuera d'être dispensée aux réfugiés libériens et ivoiriens qui ne rentreront pas au pays avec les premiers convois organisés en 2005. L'assistance humanitaire se justifie aussi par la situation interne extrêmement précaire du pays dont l'équilibre pourrait être mis à mal par la présence de milliers de réfugiés.

En **Côte d'Ivoire**, aucune solution politique ne semble se profiler à l'horizon. Plus de deux ans après la tentative de coup d'État, le pays reste scindé en deux. Bien que le conflit n'y ait jamais atteint la même intensité que dans certains pays voisins, les conséquences humanitaires de plus de deux ans de division commencent à se faire sentir et la population souffre de problèmes d'accès aux services de santé, d'insécurité alimentaire et de malnutrition. La composante ethnique de la crise gagne en importance et une aide à la protection s'impose pour limiter et prévenir les mauvais traitements, de plus en plus fréquents. Au moment de la rédaction de la présente décision, le conflit a repris en Côte d'Ivoire. Jusqu'alors, l'ouest du pays était considéré comme la cible prioritaire des interventions humanitaires, les problèmes observés dans le nord semblant être de nature plus structurelle. La reprise des hostilités en novembre 2004 est susceptible de mener aux besoins accrus dans tout le pays qui exigera les fonds supplémentaires pour les opérations humanitaires. L'impact complet de ces développements les plus récents ne peut pas être entièrement évalué lors de la rédaction de ce plan global. Ce plan global permettra de poursuivre des opérations humanitaires en cours d'assurer leur continuité. En outre, une décision distincte du financement sera très probablement proposée dans un futur très proche de répondre aux besoins croissants en Côte d'Ivoire.

Compte tenu de la situation humanitaire actuelle, la présente décision de financement régionale couvrira le Liberia, la Côte d'Ivoire et la Guinée. Elle aura pour objectif d'apporter à ces pays une assistance humanitaire intégrée et ciblée dans les secteurs traditionnels que sont les soins de santé, la nutrition, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau et les équipements sanitaires, le logement, les biens de première nécessité et la protection. Par ailleurs, le présent plan global appuiera des opérations régionales telles que le rapatriement

des Libériens. Il couvrira aussi des opérations de protection, notamment des enfants, et soutiendra un service régional de transport aérien humanitaire. Le plan global d'ECHO 2005 pour la région de la côte occidentale de l'Afrique est doté d'une enveloppe de 25 millions d'euros pour une période de 18 mois et prévoit une réserve pour faire face aux imprévus tels, par exemple, qu'une modification des flux de rapatriements ou l'évolution de la situation en Côte d'Ivoire.

2. CONTEXTE ET SITUATION

2.1. Contexte général

Les pays de la côte occidentale de l'Afrique sont au cœur d'une crise régionale qui a débuté en 1989 lorsque les rebelles emmenés par Charles Taylor ont attaqué l'est du Liberia. Depuis, à différents stades et à des degrés d'intensité variables, les combats ont traversé le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée et, enfin, la Côte d'Ivoire. Dans ces pays, les confrontations armées sont toujours étroitement imbriquées et chaque pays abrite sur son territoire des dissidents armés d'un pays voisin. Souvent, les flux transfrontaliers d'armes, de combattants, de diamants, etc. ont fait des régions frontalières des zones hors la loi. Sur les deux dernières décennies, le paysage régional a été marqué par la concentration, dans les mains de petits groupes, du contrôle et de l'exploitation des ressources naturelles - diamants, cacao, caoutchouc et coton - ainsi que par un recul constant de la gouvernance et une détérioration des indices de développement humain.

Le **Liberia** est le théâtre d'une guerre civile intermittente qui, selon les estimations, a fait 250 000 victimes. Même après la victoire de l'ancien rebelle Charles Taylor lors des élections présidentielles de 1997, des combats de faible intensité se sont poursuivis avec l'appui des pays voisins. Depuis 1999, le LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie), mouvement rebelle qui a ses bases arrières en Guinée, a intensifié ses activités militaires. Il a été rejoint en 2003 par le MODEL (Mouvement pour la démocratie au Liberia) qui agit à partir de la Côte d'Ivoire. Si leur descente réussie sur Monrovia est l'un des éléments qui ont contraint Taylor à abandonner le pouvoir en août 2003, elle n'en a pas moins provoqué, une fois encore, des souffrances et de vastes mouvements de populations.

Après le départ de Taylor, l'accord de paix d'Accra d'août 2003 a posé les fondations du gouvernement national de transition du Liberia (GNLT) qui a reçu mandat de préparer le terrain en vue de la tenue d'élections présidentielles et législatives démocratiques en octobre 2005. Par la suite, des forces de maintien de la paix de l'ONU (MINUL) ont été déployées à travers le Liberia avec pour mission d'assurer la protection des civils et de veiller au désarmement et à la démobilisation des combattants.

Entourée de voisins instables tels que le Liberia et la Côte d'Ivoire, la **Guinée** se trouve dans une situation extrêmement précaire. Bien qu'aucun combat majeur ne se soit déroulé récemment sur son territoire, sa situation économique ne cesse de se détériorer, frappant durement une population dont le niveau de vie était déjà très bas. En *Guinée forestière*, la situation est, si possible, plus tendue encore que dans le reste du pays en raison de la proximité des frontières agitées du Liberia et de la Côte d'Ivoire. La Guinée abrite toujours de nombreux réfugiés, notamment libériens, mais d'aucuns pensent que des armes et des combattants de tout ordre y ont également trouvé refuge pour échapper aux processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion mis en œuvre dans les pays voisins.

La **Côte d'Ivoire** qui était autrefois un modèle de stabilité socio-économique en Afrique occidentale a, elle aussi, été prise dans la spirale d'instabilité à la fin de 1999 lorsqu'elle a connu son premier coup d'État depuis l'indépendance. En septembre 2002, une autre tentative de renversement du président Gbagbo a avorté, réussissant néanmoins à scinder le pays en deux: le gouvernement contrôle le sud, tandis que le nord est aux mains des *Forces nouvelles* (coalitions de trois anciens groupes rebelles). Une *zone de confiance* a été établie le long de la ligne de front par les troupes internationales de maintien de la paix. Des rebelles libériens ont été enrôlés pour soutenir la rébellion, apportant de nouvelles violences en Côte d'Ivoire. Ils ont fini par combattre d'autres Libériens, issus d'un groupe ethnique opposé, réfugiés en Côte d'Ivoire et fidèles au gouvernement ivoirien. L'accord de paix négocié par la France et signé à Linas-Marcoussis en janvier 2003 a conduit à la mise en place d'un gouvernement de réconciliation nationale intégrant des membres des «*Forces nouvelles*».

Il y a encore deux ans, la **Sierra Leone** et la zone du «Bec de perroquet» (intersection des frontières de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone) étaient l'épicentre des opérations militaires dans la région et de la crise humanitaire en résultant qui a frappé la **côte occidentale de l'Afrique**. Aujourd'hui, elle voit sa situation politique se rétablir lentement, mais assez sûrement. Sa situation humanitaire s'est, de ce fait, améliorée, ce qui a permis à ECHO d'arrêter l'aide d'urgence au profit d'une aide axée sur la réhabilitation et le développement (continuité aide d'urgence-réhabilitation-développement).

2.2. Situation actuelle

Aujourd'hui, l'épicentre de la crise humanitaire s'est déplacé vers l'est, au Liberia et dans la zone située autour du mont Nimba (voir la carte en annexe) qui englobe la *Guinée forestière*, l'ouest de la Côte d'Ivoire et les comtés du nord-est du Liberia et qui est probablement devenue le point chaud de l'Afrique occidentale. On peut y trouver concentrés la plupart des éléments essentiels tant à une amélioration qu'à une détérioration de la situation dans le reste de la région: circulation d'armes, présence de mercenaires, de milices et de réfugiés, contrebande de ressources de valeur et établissement d'alliances criminelles transfrontalières.

Malgré tous les problèmes inhérents à la situation d'après-guerre, d'énormes progrès ont été accomplis pour ramener la paix et la stabilité au **Liberia** depuis la signature de l'accord de paix. Le déploiement des casques bleus des Nations unies ainsi que le processus de désarmement et de démobilisation de 97 000 ex-combattants ont contribué à améliorer la situation sécuritaire du pays. Il apparaît néanmoins que les armes continuent de circuler, que la situation reste très tendue dans certaines zones et que la population reste malmenée. Les troubles qui ont récemment secoué Monrovia montrent que la capitale n'est pas épargnée et que la prorogation, pour une année complète supplémentaire, du mandat de la MINUL est totalement justifiée.

Le gouvernement transitoire présidé par C. Bryant est constitué de membres du gouvernement précédent, d'anciens rebelles, de leaders de l'opposition et de représentants de la société civile, ce qui pourrait favoriser la consolidation de la paix en présence d'une réelle volonté politique d'assurer une vraie reconstruction du pays. Toutefois, la gestion des finances publiques et la progression de la corruption sont très préoccupantes.

La situation actuelle se caractérise par le déplacement de longue durée de 500 000 personnes au sein des frontières libériennes (dont 261 000 dans des camps) et par la présence de réfugiés, estimés à 340 000, dans les pays voisins. Les communautés trop souvent oubliées

qui n'ont jamais pu chercher refuge ailleurs, restant coincées au Liberia où elles ont subi les combats, sont un autre élément majeur à prendre en compte.

L'avenir politique de la **Guinée** est incertain, tandis que sa situation économique est des plus précaires. La population subit le contrecoup d'une soudaine dépréciation de la monnaie guinéenne et de la hausse des prix de produits de base comme le riz et le carburant qui a atteint 67 % en 2004. Les services de base tels que l'eau et l'électricité sont eux aussi très chers et souvent indisponibles.

En mars 2004, l'Union européenne a décidé d'engager des consultations avec la République de Guinée au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou. Cette décision a été motivée par le recul des principes démocratiques et de l'État de droit, par le manque de respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ainsi que par l'absence de bonne gouvernance. En juillet dernier, l'UE a estimé que la Guinée avait pris des engagements suffisants et avait fait montre de sa volonté de renforcer la démocratie, notamment en relançant le dialogue national avec les partis d'opposition et la société civile et en mettant en place les conditions structurelles nécessaires à la stabilité macroéconomique.

Sept camps situés dans le sud-est du pays abritent toujours quelque 80 000 réfugiés. La tension monte entre les différents groupes ethniques de la *Guinée forestière* et des incidents mineurs ont provoqué des affrontements ethniques à Nzérékore au cours de l'été 2004. Les tensions ethniques pourraient être alimentées par les mercenaires présents en grand nombre dans la région. La Guinée compte aussi plusieurs milliers de *jeunes volontaires* – milices autrefois associées aux forces armées nationales, mais dont le mécontentement va aujourd'hui croissant – qui sont actives presque partout dans le pays et devraient être démobilisées (bien qu'il n'existe aucun plan à cet effet).

Deux ans après l'éclatement du conflit armé en **Côte d'Ivoire**, aucun des problèmes au cœur de la crise n'a encore été traité (nationalité, éligibilité aux élections, statut des ressortissants étrangers, régime foncier, désarmement). En mars 2004, une manifestation des partis d'opposition à Abidjan a été brutalement dispersée par la police et les milices progouvernementales qui, selon les estimations, auraient tué 120 personnes. Le retrait des partis d'opposition du gouvernement de réconciliation nationale et la découverte d'un charnier à Korhogo ont encore exacerbé les tensions politiques au cours de l'été 2004.

L'accord de Linas-Marcoussis a été suivi par l'accord d'Accra III signé en juillet 2004 avec l'appui de la CEDEAO. Néanmoins, les grandes dates butoir fixées par le nouvel accord n'ont pas été respectées et les réformes politiques tout comme le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion sont dans l'impasse. Des élections législatives et présidentielles sont prévues pour octobre 2005, mais tous les travaux préparatoires nécessaires sont sensibles d'un point de vue politique et constituent des obstacles majeurs. Si, dans le nord du pays, certains signes témoignent de manière évidente de scissions de plus en plus marquée au sein des *Forces nouvelles*, dans le sud, les milices progouvernementales auraient évolué en unités paramilitaires agissant indépendamment de l'armée. Malgré l'*Opération Licorne* menée par la France et la présence des forces de maintien de la paix de l'ONU, le processus de désarmement est crucial pour améliorer la sécurité et apaiser les tensions ethniques de plus en plus aiguës.

La situation s'est fortement dégradée dans le pays en novembre 2004 lorsque le gouvernement a lancé des attaques aériennes sur des objectifs militaires des *Forces nouvelles* et sur une base

militaire française dans le territoire contrôlé par les rebelles dans le nord du pays. Ces incidents ont provoqué des affrontements entre les forces françaises et les troupes ivoiriennes à Abidjan ainsi que des émeutes et des pillages visant les ressortissants étrangers. La crise actuelle est de nature politique et militaire mais a aussi un impact sur la situation humanitaire.

3. RECENSEMENT ET EVALUATION DES BESOINS HUMANITAIRES

Aujourd'hui, le **Liberia** compte une population estimée à 3,4 millions d'habitants et est le deuxième pays le plus pauvre du monde. Les besoins humanitaires restent énormes en raison de la forte proportion de personnes déplacées et de l'absence presque totale de services publics. Le rapatriement des réfugiés libériens a officiellement débuté en octobre 2004, tandis que le processus de réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays a lui commencé le 8 novembre 2004. La réinstallation sera facilitée dans les comtés déclarés sûrs (à lui seul, le comté de Lofa devrait voir le retour de 200 000 personnes) à moins que la dégradation de la situation en Côte d'Ivoire et/ou en Guinée n'oblige les réfugiés à rentrer dans les comtés où la sécurité n'est pas garantie (Montserrado, Lofa, Nimba, Gran Bassa, Grand Gedeh, Sinoe, Riverghee, Grand Kru, Maryland).

Le succès des processus de retour et de réinsertion dépendra de l'aide apportée et de la conciliation des problèmes ethniques, politiques et religieux. Les factions armées continuent à harceler la population et à la contraindre aux travaux forcés. Les violences sexuelles notamment, restent également monnaie courante dans les camps. Le besoin d'aide à la protection est criant. Selon les estimations, 10 % des 8 000 enfants dernièrement désarmés et démobilisés ont toujours besoin d'une aide spéciale à la protection et à la réinsertion.

Le maintien de l'aide aux populations déplacées à l'intérieur du pays reste crucial. Il est également nécessaire de concentrer les efforts sur les programmes de réinsertion et de réhabilitation qui s'adressent à l'ensemble de la population dans le besoin. Ces programmes seront particulièrement importants pour les principales régions de retour où les communautés locales sont incapables, faute de services publics, de faire face à l'afflux de rapatriés.

Le système de soins de santé s'est pratiquement effondré et seuls 10 % des Libériens ont accès aux soins médicaux. Sur les 293 établissements publics de soins, 242 ont été pillés ou fermés. Quelque 110 d'entre eux rouvrent actuellement leurs portes grâce à l'aide extérieure. Sur les 15 hôpitaux de référence correspondant au deuxième niveau de recours en matière de soins, 10 ne fonctionnent qu'avec l'aide internationale et quatre sont fermés. Un seul est financé par le ministère de la santé. Le choléra, la fièvre jaune et la fièvre de Lhassa sont endémiques et la prévalence du VIH-SIDA est estimée entre 10-12 %. Les indicateurs récents de la situation nutritionnelle démontrent que la malnutrition est désormais plus structurelle, qu'elle est moins liée à une pénurie alimentaire générale qu'à une mauvaise éducation alimentaire, à une hygiène déficiente et à d'autres pathologies (typiques des situations d'après-guerre).

L'agriculture reste le fondement de la sécurité alimentaire. Toutefois, bon nombre de terres fertiles ont été abandonnées ou pillées. De plus, le manque d'intrants adaptés et de qualité entrave la relance du système agricole. L'objectif prioritaire est de renforcer la production nationale en fournissant des semences et des outils aux familles rurales dans les zones de retour.

La guerre a endommagé les infrastructures de distribution d'eau et les données les plus récentes laissent entendre que 31 % de la population seulement a accès à une eau salubre. Des milliers de logements ont été détruits et dans certaines zones frontalières, des villages entiers ont été rasés. Les indicateurs en matière d'éducation montrent qu'aujourd'hui, le Liberia est l'un des rares pays au monde comptant plus d'adultes lettrés que d'enfants. Les infrastructures d'enseignement ont été endommagées ou détruites à 75 % et doivent être remises en état ou reconstruites.

En **Guinée**, les camps de réfugiés abritent essentiellement des Libériens, quelques milliers d'Ivoiriens en transit dans le camp de Nonah et un petit nombre de ressortissants de Sierra Leone restés après la fin de la campagne de rapatriement organisée par le UNHCR, en juin 2004.

Les réfugiés libériens se montrent généralement prudents et hésitants à la perspective d'un retour au pays, car certains d'entre eux sont déjà rentrés une première fois (1996-1997) avant d'être contraints à fuir de nouveau quelques années plus tard. Pour nombre d'entre eux, la situation au Liberia reste très précaire. L'aide dispensée dans les camps en Guinée (soins de santé, eau/équipements sanitaires et aide alimentaire) devra être maintenue en 2005. Il faudrait parallèlement encourager les retours par des campagnes d'information, un enregistrement avant le départ, l'organisation de convois, la construction et la remise en état de centres de transit, la distribution de colis de réinstallation ainsi que par la création et la gestion de centres d'accueil au Liberia.

Il importera plus que jamais d'assurer la protection des réfugiés qui resteront dans les camps et de ceux qui seront rapatriés. Pendant les phases de rapatriement, il faudra faire particulièrement attention aux enfants non accompagnés et séparés de leurs familles.

L'évolution de la situation intérieure de la Guinée nécessite un suivi attentif. En cas d'explosion de violence engendrant des besoins humanitaires, il faudra évaluer rapidement la situation et réagir immédiatement au moyen d'un financement adapté.

En **Côte d'Ivoire**, le conflit a provoqué de vastes mouvements de populations. Selon les estimations, entre 550 000 et 700 000 personnes seraient déplacées à l'intérieur du pays qui abrite en sus quelque 74 000 réfugiés libériens. Le nombre restreint de fonctionnaires de retour dans le nord, l'incidence généralement négative de la crise sur la situation économique ainsi que l'appauvrissement constant de la population doivent être pris en considération. Les raids de bombardement que le gouvernement a tout récemment lancés dans le nord du pays entraîneront probablement de nouveaux mouvements de populations, tant dans le pays qu'au-delà des frontières. Il est néanmoins trop tôt pour évaluer pleinement les conséquences des derniers événements.

Le système de soins de santé s'est effondré dans le nord et l'ouest de la Côte d'Ivoire après l'éclatement du conflit. Plus de 80 % du personnel de santé a fui et 70 % environ des infrastructures sanitaires ont été fermées. Un retour partiel du personnel et une relance des services de santé peuvent être observés notamment dans le nord. Dans l'ouest, les ONG internationales sont souvent les seules à dispenser des soins de santé. Le redéploiement complet de l'administration publique, notamment du personnel de santé, ne devrait pas intervenir dans un avenir proche en raison de la situation politique, qui reste explosive.

Une aide à la protection s'impose dans l'ouest, notamment dans la *zone de confiance*. La criminalité augmente de manière générale, tout comme les mouvements de milices et les problèmes d'accès à certaines zones. Le conflit local prend ses racines dans la question ethnique et dans le problème du contrôle des ressources et des terres qui y est étroitement lié. Cela s'est traduit par le harcèlement, le déplacement et la maltraitance des populations résidentes et immigrantes qui ont été chassées de leurs villages.

La division du pays, la violence, les déplacements et le manque d'accès à la terre ont sérieusement affecté la sécurité alimentaire des populations, provoquant des problèmes nutritionnels. La reprise des combats pourrait entraîner une nouvelle détérioration de la sécurité alimentaire dans l'ensemble du pays. La propagande politique a rendu la situation difficile non seulement pour les étrangers originaires de la sous-région, mais aussi pour les autres, associés aux troupes françaises ou aux troupes de l'ONU. Il est probable que les élections prévues pour octobre 2005 aggraveront l'insécurité et exacerberont les tensions dans tout le pays bien avant la date du scrutin.

La situation humanitaire en Côte d'Ivoire a connu un recul dû à la reprise des hostilités en novembre 2004. Les conditions de sécurité alimentaire et le statut nutritionnel de la population se détérioreront si la violence continue. En raison des conditions très volatiles de sécurité, l'accès aux services de santé est de plus en plus limité. Les pénuries d'approvisionnements d'eau et d'électricité dans le nord pourraient mener à une catastrophe humanitaire importante. La composante ethnique de la crise devient de plus en plus importante. Au moment de la rédaction de ce plan global, 20.000 Ivoiriens, des travailleurs immigrés d'Afrique occidentale et des réfugiés libériens se sont enfuis vers les pays voisins, principalement au Liberia.

4. STRATEGIE PROPOSEE PAR ECHO

4.1. Cohérence par rapport aux priorités stratégiques générales d'ECHO

La stratégie pour la région de la côte occidentale de l'Afrique s'inscrira dans le droit fil de la stratégie générale d'aide adoptée par ECHO pour 2005, laquelle englobe les aspects suivants:

1. Une approche fondée sur les besoins: recenser les régions où les besoins humanitaires sont les plus criants et y intervenir: ECHO oriente ses fonds vers les zones les plus vulnérables (région du mont Nimba, ouest de la Côte d'Ivoire et zones à forte concentration de population et taux élevé de destruction au Liberia) ainsi que sur les populations vulnérables (réfugiés, populations déplacées à l'intérieur du pays, communautés d'accueil, femmes et enfants).

2. Une attention spécifique aux «crises oubliées» et aux «besoins oubliés»: bien que la région ait bénéficié d'une attention plus soutenue ces quelques dernières années, une grande partie de celle-ci s'est depuis tournée vers les crises humanitaires graves qui se sont multipliées dans d'autres régions du monde. ECHO continuera de soutenir l'aide apportée aux réfugiés en Guinée ainsi qu'aux populations vulnérables au Liberia et en Côte d'Ivoire.

3. Questions transversales dûment traitées:

La continuité «aide d'urgence-réhabilitation-développement»: en 2004, ECHO a bouclé avec succès le cycle «lien aide d'urgence-réhabilitation-développement» en Sierra Leone. En Côte d'Ivoire et au Liberia, ECHO continuera de veiller à la cohérence et à la continuité de l'appui

aux opérations humanitaires et des stratégies de développement relevant d'autres instruments communautaires;

Les enfants ont fortement souffert du conflit (enrôlement de force et mise au travail forcé par des groupes rebelles, manque de protection, séparation des familles et manque d'accès aux services de base). En 2005, ECHO maintiendra son aide aux enfants en rétablissant des structures de soin et, si possible, des structures d'enseignement et poursuivra ses actions de protection de l'enfance, notamment, ses activités de réunification des familles et de réinsertion des enfants intégrés aux forces armées.

L'eau: l'accès à l'eau et aux équipements sanitaires dans les zones urbaines et rurales compte parmi les priorités absolues d'ECHO au Liberia, le but étant d'atténuer les risques sanitaires tant pour les populations des camps que pour les communautés résidentes.

Le VIH/SIDA: dans les régions où il est déjà présent, reconnaissant la nécessité de prévenir, de gérer et de faire reculer le VIH/SIDA et conscient des limites imposées par le caractère à relativement court terme de ses interventions, ECHO encourage ses partenaires à intégrer, chaque fois que possible, des actions visant le VIH/SIDA dans tous les projets financés. Les formes d'intégration attendues englobent l'application de précautions universelles aux actes susceptibles de favoriser ou de freiner la transmission du VIH (aiguilles, matériel chirurgical, gants, désinfection), l'analyse du sang destiné aux transfusions, la distribution de préservatifs et la diffusion d'informations/l'éducation/la communication ou encore l'adoption de mesures visant à assurer la sécurité des conditions de travail des partenaires eux-mêmes. La coordination entre les partenaires et les efforts de suivi sont aussi encouragés.

Dans les programmes financés actuellement, lorsque cela s'avère approprié et possible, ECHO recommande des actions préventives et curatives plurisectorielles, visant plus particulièrement les personnes séropositives ou à risque, notamment pour la distribution d'une aide alimentaire et non alimentaire aux personnes vulnérables, des actions de nutrition (distribution d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi), des actions sanitaires (gestion des MST, traitement des infections opportunistes, accouchements sans risque), une protection contre les violences sexuelles et l'adoption, par le partenaire, d'une politique à l'égard de son personnel prévoyant, notamment, une éventuelle prophylaxie antirétrovirale après exposition. Enfin, les besoins des malades du SIDA, dus notamment à leur faiblesse, peuvent nécessiter des adaptations particulières des logements, des structures réhabilitées ainsi que des systèmes de distribution d'eau/équipements sanitaires.

Le VIH/SIDA n'est pas en soi un critère de sélection pour ECHO, ses décisions de financement ne couvrant que de courtes périodes, ce qui ne lui permet pas de mener des actions nécessitant une continuité. Des exceptions peuvent être envisagées au cas par cas, notamment en ce qui concerne la prévention de la transmission de parent à enfant.

4.2. Incidence des actions humanitaires antérieures

Depuis 2003 et le début de la crise humanitaire qui a entraîné le déplacement massif de la population vers Monrovia, l'aide d'ECHO au **Liberia** peut se décomposer en trois étapes: a) la réponse aux besoins humanitaires en soins de santé, eau, équipements sanitaires et logements à Monrovia lors de la situation d'urgence de l'été 2003; b) soutien des activités humanitaires dans les camps abritant les personnes déplacées (l'aide ainsi apportée par ECHO a permis à 98 000 des 261 000 personnes déplacées d'avoir accès à de l'eau salubre et à des équipements sanitaires, tandis que 50 000 d'entre elles ont bénéficié de distributions d'aide alimentaire); c) rétablissement de services de base dans les comtés accessibles (l'aide d'ECHO a permis la

réouverture de 10 hôpitaux aux Liberia et a réduit de 85 % l'incidence des épidémies de choléra).

En 2004, en **Guinée**, ECHO a soutenu la fourniture de services de base à 29 000 réfugiés, la mise en place de projets générateurs de revenus pour les réfugiés, des activités de préparation du rapatriement des réfugiés libériens ainsi que l'approvisionnement en eau potable de la ville de N'Zérékoré, qui souffre de la présence de réfugiés urbains en grand nombre, et de villages accueillant des Guinéens de retour de Côte d'Ivoire.

En 2004, en **Côte d'Ivoire**, ECHO a essentiellement financé des activités en faveur des régions occidentale, centrale et septentrionale du pays. En 2004, les fonds d'ECHO ont contribué à remettre 4 hôpitaux et quelque 40 centres de santé en état de fonctionnement. Ils ont aussi permis de soumettre 20 000 enfants de moins de cinq ans à un dépistage de la malnutrition et d'en traiter 3000. Des intrants visant à stimuler la production agricole ont été distribués à 4 500 familles, tandis que 2 800 familles ont bénéficié d'une aide alimentaire. Une aide à la protection a été accordée à 6 000 ressortissants de pays tiers et à 2 200 enfants enrôlés par les combattants. De plus, ECHO a contribué financièrement aux efforts de coordination de l'aide humanitaire dans le nord, une région souvent oubliée des organisations d'aide.

En **Sierra Leone**, l'année 2004 a été une période transition au cours de laquelle ECHO a réussi à inscrire la plupart des projets méritant d'être poursuivis après la phase d'urgence dans un financement à moyen et long terme.

Dans le cadre de l'**objectif régional** du plan global 2004, ECHO a financé le service régional de transport aérien humanitaire qui a acheminé 800 passagers/mois provenant de 54 organisations différentes vers plus de 10 destinations dans la région. ECHO a également soutenu un programme régional de protection visant à renforcer la coordination régionale et les actions directes de protection des enfants victimes des conflits armés. Il en a résulté la mise en place d'un mécanisme sous-régional qui améliore le flux transfrontalier des informations nécessaires pour offrir une assistance aux enfants isolés et les aider à retrouver leurs familles.

4.3. Coordination avec les activités d'autres donateurs et institutions

Le bureau régional d'ECHO à Abidjan a toujours joué un rôle essentiel de coordination avec les autres donateurs et les organismes d'aide présents dans la région. Ces derniers mois, OCHA s'est montré plus actif en ce sens tant à Abidjan qu'au niveau de la réunion de Dakar. S'agissant du Liberia, ECHO s'inquiète du retrait de l'OCHA et de la décision de confier la coordination de l'aide humanitaire à la MINUL, ce qui pourrait mettre en danger l'application des principes humanitaires d'indépendance, de neutralité et d'impartialité.

Le présent plan global est le fruit de consultations avec les principaux organismes d'aides et les partenaires d'ECHO tant sur le terrain qu'au siège. Les différentes évolutions possibles de la crise humanitaire régionale ont été longuement discutées avec les autres principaux donateurs présents dans la région et les États membres de l'UE. Des consultations périodiques se tiennent avec les différents services communautaires (AIDCO et DG DEV) aussi bien sur le terrain qu'à Bruxelles (groupes de travail). Cette étroite coordination a permis d'assurer une bonne complémentarité de l'aide financière apportée aux opérations humanitaires et d'adopter des positions communes en matière de stratégies, ce qui a renforcé la cohérence des différentes approches.

4.4. Évaluation des risques et hypothèses

Le ralentissement ou le tarissement de l'aide post-crise de certains donateurs dans la région pourrait fortement atténuer l'incidence des actions humanitaires en empêchant le passage nécessaire aux programmes de réhabilitation et de développement. Il pourrait être fait appel à l'aide humanitaire pour combler le vide laissé par l'aide au développement suspendue pour raisons politiques, amoindrissant de ce fait l'efficacité de l'aide d'urgence.

Les élections prévues pour la fin de 2005 au Liberia et en Côte d'Ivoire pourraient exacerber les tensions et accroître l'instabilité politique dans toute la région.

Au Liberia, le rythme de rapatriement et de retour dans les régions d'origine ne dépendra pas seulement de la situation sécuritaire dans le pays même, mais aussi de celle des pays d'accueil. Toute aggravation de la situation en Guinée et en Côte d'Ivoire pourrait avoir une incidence négative sur le Liberia en accélérant les rapatriements à un rythme dépassant largement les capacités d'absorption du pays, ce qui engendrerait d'énormes besoins humanitaires.

Des affrontements trop proches des frontières libériennes pourraient relancer la circulation transfrontalière d'armes et de combattants désireux de rejoindre des factions armées en Côte d'Ivoire et en Guinée.

La Guinée est au bord de l'effondrement depuis quelques années. Son gouvernement doit maintenant montrer si les signaux positifs envoyés récemment à l'UE se traduiront ou non en mesures concrètes. L'instabilité dans les pays voisins pourrait potentiellement provoquer une crise politique majeure en Guinée laquelle pourrait dégénérer en affrontements ou en guerre civile. Des incidents sécuritaires isolés pourraient également survenir en *Guinée forestière* en 2005, entravant les opérations humanitaires. A noter aussi que les infrastructures (routes et ponts) se dégradent rapidement, ce qui rend les opérations humanitaires dans le pays plus difficiles.

La très récente détérioration de la situation en Côte d'Ivoire pourrait provoquer une escalade vers une nouvelle guerre impliquant l'ensemble de la région. Les affrontements dans le nord du pays pourraient déborder au Mali et au Burkina Faso (élections prévues fin 2005) et provoquer des mouvements de populations tant dans les limites des frontières nationales qu'au delà. Au moment de la rédaction du présent plan global, plusieurs organisations humanitaires avaient suspendu leurs activités. La reprise de celles-ci dépendra de l'évolution de la situation.

4.5. Stratégie d'ECHO

L'objectif principal du présent plan global est d'apporter, dans le cadre d'une démarche régionale, l'aide nécessaire aux populations touchées par la crise de longue durée et les explosions de violence que connaissent le Liberia, la Guinée et la Côte d'Ivoire.

La présente décision s'articule autour de 5 objectifs spécifiques. Les trois premiers portent sur la fourniture d'une assistance intégrée aux populations les plus vulnérables:

- **Objectif 1: Liberia:** *La population libérienne comprenant les personnes de retour dans leur région d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les enfants victimes des forces armées et les communautés résidentes reçoivent une aide intégrée post-urgence.*

ECHO a fixé des critères pour déterminer les zones géographiques nécessitant une intervention prioritaire en 2005: a) régions de retour des personnes déplacées et des réfugiés; b) régions où le taux de destruction des infrastructures entrave l'accès aux services de base; c) régions où la concentration de population est la plus forte (résidents, réfugiés de retour et personnes déplacées). Les comtés du Lofa, du Bong, du Montserrado et du Nimba sont absolument prioritaires. Viennent ensuite, au deuxième rang des priorités, les comtés de Grand Cape Mount et du Maryland, suivis des comtés de Gbarpolu et de Grand Gedeh. La contribution financière d'ECHO servira essentiellement à soutenir l'aide apportée aux personnes déplacées vivant dans les camps, le processus de retour, l'amélioration de l'accès aux services de base dans les zones prioritaires (logements, eau et équipements sanitaires, soins de santé et nutrition), le rétablissement de l'agriculture et de l'élevage et la protection des groupes vulnérables.

- **Objective 2: Guinée:** *Les réfugiés en Guinée forestière reçoivent une assistance de base essentielle et bénéficient de mesures de protection.*

En continuité avec les années précédentes, un support financier sera fourni aux services de soins et d'assistance (principalement l'eau, l'hygiène et les soins de santé) pour les réfugiés, Libériens et Ivoiriens, dans les camps guinéens. Les activités de protection pour les réfugiés seront également financées par la présente décision ainsi que de facilitation et la préparation du rapatriement des Libériens. La présente décision ne vise pas la population guinéenne à moins qu'une crise ne frappe le pays. Si tel devait être le cas, la réserve du plan global pourrait être utilisée, mais, selon l'ampleur de la crise, une décision de financement distincte pourrait s'avérer nécessaire.

- **Objectif 3: Côte d'Ivoire:** *Les populations vulnérables victimes du conflit en Côte d'Ivoire reçoivent une aide intégrée*

Les fonds couvriront essentiellement les soins de santé primaires et secondaires, la nutrition et la sécurité alimentaire, la protection, la coordination de l'action humanitaire, les abris et les biens essentiels. La zone prioritaire d'intervention sera l'Ouest du pays qui est la plus vulnérable. Les problèmes dans le nord sont d'une nature plus structurelle et doivent être, par conséquent, abordés par des bailleurs à long terme. La présente décision permettra de poursuivre le soutien aux opérations humanitaires en cours. Néanmoins, en raison de la reprise des violences en novembre 2004, la situation humanitaire a connu un recul important et les besoins dans tout le pays sont susceptibles d'augmenter. En conséquence, un support financier à des interventions dans d'autres zones touchées par le conflit est également envisagé. Des fonds supplémentaires devront très probablement être mis à disposition prochainement afin de répondre aux besoins humanitaires additionnels dus à la reprise récente des hostilités.

- **Objectif 4: région de la côte occidentale de l'Afrique:** *Les programmes humanitaires régionaux sont renforcés*

- Soutien au rapatriement des réfugiés qui ont fui vers les pays voisins. Les fonds destinés aux pays d'accueil seront progressivement réorientés vers l'aide au rapatriement et à la réinstallation, ce qui allégera aussi la charge des pays d'accueil en cas de détérioration soudaine de la situation intérieure. L'approche régionale permettra de s'adapter aux flux de populations;

- Soutien à la protection des populations les plus vulnérables dans l'ensemble de la région vu les violations massives des droits de l'homme qui y ont été perpétrées par le passé et les troubles permanents de l'ordre public;
- Soutien au service de transport aérien humanitaire afin de permettre l'accès aux régions isolées/peu sûres et de procéder aux évacuations d'urgence.

- **Objectif 5: Assistance technique:** *Maintien de capacités adéquates sur le terrain afin d'évaluer les besoins, de mettre au point des réponses coordonnées et d'évaluer les opérations financées par la Commission dans les pays couverts par le présent plan global*

4.6. Durée

Le délai de mise en œuvre de la présente décision sera de 18 mois à compter du 1^{er} janvier 2005. Les opérations humanitaires financées par la présente décision devront être menées à bien durant cette période. Si la mise en œuvre des actions envisagées dans la présente décision est suspendue pour cause de force majeure ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension ne sera pas prise en considération dans le calcul de la durée des opérations d'aide humanitaire.

En fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, la Commission se réserve le droit de mettre fin aux accords passés avec les organisations humanitaires en charge de la mise en œuvre si la période de suspension des opérations est supérieure au tiers de la durée totale d'intervention prévue. À cet égard, les procédures visées dans les conditions générales de l'accord concerné seront applicables.

4.7. Montant de la décision et matrice de programmation stratégique

4.7.1. Montant total de la décision: 25 millions d'euros

4.7.2. Matrice de programmation stratégique: *voir page suivante*

MATRICE DE PROGRAMMATION STRATÉGIQUE POUR LE PLAN GLOBAL – ECHO/-WF/BUD/2004/01000

Objectif principal	Aide au rapatriement des réfugiés libériens et fourniture d'une assistance intégrée aux populations les plus vulnérables de la région				
Objectifs spécifiques	Montant alloué	Zone géographique	Activités soutenues	Résultats escomptés/indicateurs	Partenaires potentiels
<p>Objectif spécifique 1: La population libérienne comprenant les personnes de retour dans leur région d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les enfants victimes des forces armées et les communautés résidentes reçoivent une aide intégrée post-urgence</p> <p><i>Bénéficiaires: 1 525 000</i></p>	12 M€	Liberia (essentiellement Lofa, Bong, Bomi, Montserrado, Nimba, Grand Cape Mount, Gbarpolu, Gran Gedeh et Maryland)	<ul style="list-style-type: none"> - Soins de santé primaires et secondaires - Nutrition/sécurité alimentaire - Eau et équipements sanitaires <ul style="list-style-type: none"> - Logements/aide non alimentaire - Transport - Assistance/protection - Soins et prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement du système de soins de santé primaires et des principaux services de référence (recul de la morbidité et de la mortalité) - Traitement des malnutritions modérées et sévères, réduction de la vulnérabilité, relance du système agricole - Fourniture d'équipements conformes aux normes minimales - Enregistrement des/fourniture d'une aide aux personnes déplacées/réfugiés <ul style="list-style-type: none"> - Maintien d'une assistance intégrée dans les camps 	UNHCR, CICR, UNICEF, OCHA, OIM, MSF, ACF, MERLIN, OXFAM, MDM, Concern, Caritas, Solidarités, Croix-Rouge, SCF, IRC Movimundo, LWF, NRC, DRC, ADRA, Première Urgence, FAO, GAA, Tearfund, WVI, Diakonie, FinnChurchAid
<p>Objectif spécifique 2: Les réfugiés en Guinée forestière reçoivent une assistance de base essentielle et bénéficie de mesures de protection</p> <p><i>Bénéficiaires: 80 000</i></p>	2 M€	Guinée (camps de réfugiés)	<ul style="list-style-type: none"> - Soins et prise en charge dans les camps de réfugiés - Protection des réfugiés - Processus de rapatriement 	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture d'une aide (soins de santé, eau et équipements sanitaires) et de mesures de protection adaptées aux réfugiés en Guinée - Préparation et mise en œuvre adéquates du processus de rapatriement volontaire 	UNHCR, ACH, MSF CH, CICR
<p>Objectif spécifique 3: Les populations vulnérables victimes du conflit en Côte d'Ivoire reçoivent une aide intégrée</p> <p><i>Bénéficiaires: 1 115 400</i></p>	5 M€	Ouest de la Côte d'Ivoire, autres zones touchées par le conflit	<ul style="list-style-type: none"> - Soins de santé primaires et secondaires - Nutrition/sécurité alimentaire - Assistance/protection - Coordination humanitaire - Eau et équipements sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement du système de soins de santé primaires et des principaux services de référence (recul de la morbidité et de la mortalité) - Traitement des malnutritions modérées et sévères, réduction de la vulnérabilité, relance du système agricole - Enregistrement des/fourniture d'une aide aux personnes déplacées/ressortissants de pays tiers/réfugiés - Coordination nationale et mise en place de systèmes d'information - Fourniture d'équipements conformes aux normes minimales 	OCHA, UNICEF, IRC, UNHCR, OIM, CICR, FIRC, Croix-Rouge française, Croix-Rouge néerlandaise, MSF-F, MSF-B, MSF-H, CARE-FR, ALISEI, ACF-F, MDM, Solidarités, SCUK, Caritas, OXFAM, Handicap International, Merlin
<p>Objectif spécifique 4: Les programmes humanitaires régionaux sont renforcés</p> <p><i>Bénéficiaires: 150 000</i></p>	5,15 M€	Région de la côte occidentale de l'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement et réinstallation des réfugiés - Protection des populations vulnérables - Transport aérien régional - Campagnes sanitaires régionales 	<ul style="list-style-type: none"> - Retour et réinstallation des réfugiés dans leurs régions d'origine - Enregistrement des/fourniture d'une aide aux personnes déplacées/réfugiés - Transport de travailleurs humanitaires et de petits chargements, évacuations médicales - Traitement de problèmes sanitaires spécifiques au niveau régional 	UNHCR, OIM, PAM, UNICEF, OMS, SCF

Objectif spécifique 5: Maintien de capacités adéquates sur le terrain afin d'évaluer les besoins, de mettre au point des réponses coordonnées et d'évaluer les opérations financées par la Commission dans les pays couverts par le présent plan global	130 000 €	Région de la côte occidentale de l'Afrique	- Assistance technique	- Amélioration des interventions et de la coordination - Suivi régulier des projets (au moins une visite sur le terrain sur la durée du contrat) - Régularité des rapports/gestion administrative des contrats	
Évaluation des risques: le ralentissement ou le tarissement de l'aide d'après crise limite l'incidence des actions humanitaires. Les élections prévues pour la fin de 2005 au Liberia et en Côte d'Ivoire exacerbent les tensions et accroissent l'instabilité politique dans toute la région. Toute nouvelle détérioration de la situation en Guinée et/ou l'escalade des hostilités en Côte d'Ivoire ont une incidence négative sur le Liberia en accélérant le rythme des rapatriements. La dégradation rapide des infrastructures rend les opérations humanitaires nettement plus difficiles.					
Hypothèses	Stabilité au Liberia pendant le processus électoral. Statu quo ou mise en œuvre de l'accord de paix en Côte d'Ivoire. Stabilité en Guinée et en Sierra Leone.				
Réserve	720 000 €				
Coût total	25 millions €				

5. Évaluation

Aux termes de l'article 18 du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire, la Commission est tenue de «procéder régulièrement à des évaluations d'actions d'aide humanitaire financées par la Communauté en vue d'établir si les objectifs visés par ces actions ont été atteints et de fournir des lignes directrices pour améliorer l'efficacité des actions futures». Ces évaluations sont structurées et organisées autour des thèmes centraux et transversaux de la stratégie annuelle d'ECHO, tels que les questions relatives à l'enfance, la sécurité du personnel humanitaire, le respect des droits de l'homme ou encore l'égalité des sexes. Chaque année, un programme d'évaluation indicatif est établi après consultations. Ce programme est flexible et peut être adapté pour inclure des évaluations non prévues dans le programme initial, en réponse à des événements particuliers ou à des changements de circonstances. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

http://europa.eu.int/comm/echo/evaluation/index_en.htm.

6. Incidence budgétaire ligne 23 02 01

	CE (en euros)
Dotations budgétaires initiales pour 2005	471 000 000
Budgets supplémentaires	-
Virements	-
Dotations budgétaires initiales pour 2005	471 000 000
Montant total de la décision	25 000 000

7. Annexes

Annexe 1: Statistiques sur la situation humanitaire



Annexe 2: Carte des pays et localisation des interventions d'ECHO

Annexe 3: Liste des interventions précédentes d'ECHO

Annexe 4: Assistance des autres donateurs

Annexe 5: Liste des abréviations

Annex 1: Statistics on the humanitarian situation

Final results												
 Humanitarian Aid Office  EUROPEAN COMMISSION		HDR 2004 UNDP Human Develop- ment Index HDI (177)	HDR 2004 UNDP Human Poverty Index HPI-1 (95)	CRED 2004 Natural Disasters	HIK 2004 Conflicts	Refugees / (GDP / capita)	IDPs / Total Populati on	UNICEF 2004: % of Children under WEIGHT (age <5)	UNICEF 2004: ‰ of Child mortality (age <5)	OECD net ODA / Capita	OECD net ODA / Capita	
Survey Indications												
Countries ranking – GNA 2005		GNA 2005 Average	GNA HDI Score	GNA HPI-1 Score	GNA NatDis score	GNA Conflicts score	GNA Ref score	GNA IDP score	GNA UndW score	GNA Mort score	GNA ODA score	GNA ODA score
1	Liberia	2,13	x	x	1	3	3	3	x	3	2	2
2	Guinea	2,11	3	x	0	2	3	2	2	3	2	2
41	Côte d'Ivoire	2,20	3	3	0	3	2	2	2	3	2	2

Score parameters: level of needs	
3	high need
2	medium need
1	low need
0	no need
x	no relevance or no data

Note: The draft ECHO Global Needs Assessment 2005 was presented during the September 2004 HAC. The sources of information are OECD, CRED, HIK and UN organizations. It complements needs assessments at field level. The above table suggests reflecting the global humanitarian situation in these countries in a comparative perspective across eight aggregated indicators. It draws on data collected by international organisations like UNICEF, UNHCR etc in recent years at national level. The reliability of the data may be limited given the unstable environment and time in which they were collected. Due to the high level of aggregation they may also not precisely reflect existing “pockets of needs” at sub national level. However, they can nevertheless provide a general indication on the severity of the humanitarian situation in a comparative perspective in the absence of other, more reliable data. The method is based on a ranking of each country for each indicator into a scale from 1 (low need) to 3 (high need) and an average across indicators.

Annex 2: Map of countries and location of ECHO operations



Annex 4: Other donors' assistance

Other donors' contributions in Coastal West Africa in 2004

GP Annex 4					
Donors in Coastal West Africa (Liberia, Côte d'Ivoire and Guinea) in 2004					
1. EU Member States ^(*)		2. European Commission		3. Others*	
	EUR		EUR		EUR
Austria	0	ECHO	22.300.000	USA	79.130.937
Belgium	0	Other services	199.000.000	Japan	14.805.620
Denmark	3.161.208			Canada	4.069.034
Finland	1.980.000			Norway	2.211.790
France	497.652			Switzerland	1.747.435
Germany	5.336.159				
Greece	0				
Ireland	1.475.000				
Italy	0				
Luxembourg	0				
Netherlands	4.676.662				
Portugal	0				
Spain	0				
Sweden	9.316.335				
United Kingdom	9.995.430				
Subtotal	36.438.446	Subtotal	221.300.000	Subtotal	101.964.816
		Grand total	359.703.262		

Dated: 09/11/2004
^(*) Sources: ECHO 14 Points reporting system for Member States. <https://hac.cec.eu.int> - FTS Reliefweb for non EU Member States
 Empty cells means either no information is available or no contribution.

Annex 5: List of abbreviations

ACF	Action Contre La Faim
AFL	Armed Forces of Liberia
AIDCO	European Aid – Co-ordination Office
ARI	Acute Respiratory Infections
CAFF	Children Associated with Fighting Forces
CAP	Consolidated Appeal Process
COOPI	Cooperazione Internazionale
DHMT	District Health Medical Team
ECOMIL	Economic Community of West African States Mission in Liberia
ECOWAS	Economic Community of West African States
GBV	Gender-based violence
GTZ	Deutsche Gesellschaft Fur Technische Zusammenarbeit
ICRC	International Committee of the Red Cross
IDP	Internally Displaced Persons
IOM	International office for Migration
IRC	International Rescue Committee
ITPS	Insecticide-treated Plastic Sheeting
LRRD	Linking Relief, Rehabilitation and Development
LURD	Liberian United for Reconciliation and Democracy
MDM	Médecins du Monde
MJP	Mouvement pour la Justice et la Paix
MODEL	Movement for Democracy in Liberia
MPIGO	Mouvement Populaire pour le Grand Ouest
MSF	Médecins Sans Frontières
NFI	Non Food Items
NGO	Non-Governmental Organisation
OCHA	Office for Co-ordination of Humanitarian Aid
OFDA	Office of United States Foreign Disaster Assistance
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
RUF	Revolutionary United Front
SCF	Save the Children Fund
STD	Sexually transmitted diseases
TCN	Third Country Nationals
UNAMSIL	United Nations Mission to Sierra Leone
UNICEF	United Nations Children's Fund
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNMIL	United Nations Mission to Liberia
WFP	World Food Programme
WVI	World Vision International

DÉCISION DE LA COMMISSION

relative au financement d'opérations humanitaires sur le budget de l'Union européenne en faveur de la région de la côte occidentale de l'Afrique

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire²,
et notamment son article 15, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- Cette dernière décennie, les pays situés sur la côte occidentale de l'Afrique, en particulier le Liberia et la Côte d'Ivoire, ont été le théâtre de conflits violents;
- Bien que certaines zones émergent lentement du long conflit, la région reste marquée par les combats, l'insécurité et les déplacements de populations;
- Le conflit a entraîné de vastes mouvements de réfugiés dans la région impliquant plus de 350 000 personnes, pour l'essentiel des ressortissants libériens;
- Le conflit a aussi provoqué le déplacement interne de plus d'1,5 million de personnes, notamment au Liberia et en Côte d'Ivoire;
- Des années de guerre et de déplacements de populations ont amené les services de base tels que les soins de santé, l'approvisionnement en eau et les équipements sanitaires ou encore les logements et les services de protection au bord de l'effondrement total, ce qui a des conséquences négatives directes sur la santé de la population;
- Les pays couverts par la présente décision ne disposent pas de capacités suffisantes pour fournir des services de base aux communautés résidentes, aux réfugiés et aux populations de retour;
- Pour maximiser l'impact de l'aide humanitaire en faveur des victimes, il est nécessaire de conserver des capacités d'assistance technique sur le terrain;
- Une évaluation de la situation humanitaire a amené à conclure que les opérations d'aide humanitaire doivent être financées par la Communauté pendant une période de 18 mois;
- Il est estimé qu'un montant de 25 millions d'euros provenant de l'article 23 02 01 du budget général de l'Union européenne est nécessaire pour fournir une assistance humanitaire aux populations vulnérables de la région de la côte occidentale de

² JO L 163 du 2.7.1996, p. 1.

l'Afrique, en tenant compte des ressources disponibles, des interventions des autres donateurs et d'autres facteurs;

- Pour assurer la bonne mise en œuvre de la présente décision au début de l'exercice budgétaire 2005, la présente décision pourrait à titre exceptionnel être adoptée en 2004;
- Conformément à l'article 17, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire, le comité d'aide humanitaire a rendu un avis favorable le 16 décembre 2004,

DÉCIDE:

Article premier

1. Conformément aux objectifs et orientations générales de l'aide humanitaire, la Commission approuve l'octroi d'un montant de 25 millions d'euros en faveur d'opérations d'aide humanitaire (plan global) pour les populations vulnérables de la région de la côte occidentale de l'Afrique, au titre de la ligne 23 02 01 du budget 2005 de l'Union européenne.
2. Conformément à l'Article 2 et à l'Article 4 du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil, les opérations humanitaires sont mises en œuvre dans le cadre des objectifs spécifiques suivants:
 - fourniture, après la phase d'urgence, d'une aide intégrée à la population du Liberia, notamment aux personnes de retour dans leur région d'origine et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, aux enfants victimes des forces armées et aux communautés résidentes;
 - fourniture d'une aide de base et de mesures de protection aux réfugiés en Guinée forestière;
 - fourniture d'une aide intégrée aux populations vulnérables victimes du conflit en Côte d'Ivoire;
 - renforcement des programmes régionaux d'aide humanitaire;
 - maintien d'une capacité adaptée sur le terrain, afin d'évaluer l'évolution des besoins, de mettre au point des réponses coordonnées et d'évaluer les opérations financées par la Commission dans les pays couverts par le présent plan global.
3. Les montants alloués à chacun de ces objectifs sont énumérés dans l'annexe à la présente décision.

Article 2

La Commission peut, si la situation humanitaire le justifie, réaffecter les niveaux de financement établis pour l'un des objectifs spécifiques précisés à l'article 1^{er}, paragraphe 2, à un autre objectif mentionné, pour autant que le montant réaffecté représente moins de 20 % du montant global de la présente décision et ne dépasse pas 2 millions d'euros.

Article 3

1. La mise en œuvre de la présente décision s'étend sur une période de 18 mois, à compter du 1^{er} janvier 2005.
2. Les dépenses engagées dans le cadre de la présente décision sont éligibles à partir de cette date.
3. Si les actions envisagées dans la présente décision sont suspendues pour cause de force majeure ou en raison de circonstances comparables, la période de suspension n'est pas prise en considération dans le calcul de la durée de mise en œuvre de la présente décision.

Article 4

1. L'engagement et le paiement de 25 millions d'euros sont fonction de la disponibilité des fonds nécessaires au titre du budget général 2005 de l'Union européenne.
2. La présente décision prend effet le 1^{er} janvier 2005.

Fait à Bruxelles, le

Par la Commission

Membre de la Commission

Annexe: Ventilation des montants alloués par objectif spécifique:

Objectifs spécifiques	Montant par objectif spécifique (euro)
La population libérienne comprenant les personnes de retour dans leur région d'origine, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les enfants victimes des forces armées et les communautés résidentes reçoivent une aide intégrée post-urgence.	12.000.000
Les réfugiés en Guinée forestière reçoivent une assistance de base essentielle et bénéficient de mesures de protection.	2.000.000
Les populations vulnérables victimes du conflit en Côte d'Ivoire reçoivent une aide intégrée.	5.000.000
Les programmes humanitaires régionaux sont renforcés.	5.150.000
Maintien de capacités adéquates sur le terrain afin d'évaluer les besoins, de mettre au point des réponses coordonnées et d'évaluer les opérations financées par la Commission dans les pays couverts par le présent plan global	130.000
Reserve	720.000
TOTAL	25.000.000

Les subventions destinées à l'exécution de l'aide humanitaire au sens du règlement (CE) n° 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l'aide humanitaire sont accordées conformément aux dispositions du règlement financier, notamment son article 110, et de ses modalités d'exécution, notamment leur article 168.³

Taux de financement: conformément aux dispositions de l'article 169 du règlement financier, les subventions accordées pour la mise en oeuvre de la présente décision peuvent couvrir intégralement les coûts d'une action.

Les opérations d'aide humanitaire financées par la Commission sont exécutées par des ONG et les organisations de la Croix Rouge, sur la base de contrats-cadres de partenariat (CCP) (conformément aux dispositions de l'article 163 des modalités d'exécution du règlement financier), et par des agences des Nations Unies, sur la base de l'accord-cadre financier et administratif (FAFA). On trouvera les normes et les critères fixés dans le contrat-cadre type de partenariat d'ECHO auxquels les ONG et les organisations internationales doivent se conformer ainsi que les procédures et les critères à respecter pour devenir partenaire sur le site

http://europa.eu.int/comm/echo/partners/index_en.htm

³ Règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil du 25 juin 2002, JO L248 du 16/09/2002 et n° 2342/2002 de la Commission du 23 décembre 2002, JO L 357 du 31/12/2002.